

Réunion du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Procès-verbal 30

Le mardi 8 février 2022

17 h 03

Participation électronique

Notes : 1. Les membres du C.A. ont participé virtuellement.

En cas de divergence, la version anglaise a préséance. Dans la présente convention, le masculin a valeur de genre neutre.

Le président Luloff accueille les membres et participants à la réunion. Il poursuit avec une déclaration de reconnaissance du territoire autochtone, avant de prendre les présences en ordre aléatoire.

Présents : Président : Matthew Luloff

Vice-présidente : Kathy Fisher

Membres : Steven Begg, Riley Brockington, Mary-Rose Brown,
Allan Higdon, Rawlson King, Carol Anne Meehan et
Harvey A. Slack

DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal 29 – Le mardi 30 novembre 2021

APPROUVÉ

COMMUNICATIONS

Un élément de communication a été reçu : correspondance de Craig Ginther, directeur de la Bibliothèque centrale. (État des vitraux de la succursale Centrale de la Bibliothèque publique d'Ottawa.)

MOTIONS EXIGEANT LA SUSPENSION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

MOTION N° OPL 20220208/1

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa suspende les règles de procédures pour approuver l'ajout du point à huis clos n° 2 sur « l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds relative à des projets de croissance ou droits de propriété du C.A. », pour qu'il soit examiné à la présente réunion, conformément au paragraphe 21(3) du *Règlement sur les règles de procédure* du C.A. de la BPO (décembre 2018).

ADOPTÉE

MOT DU PRÉSIDENT

La BPO souligne le Mois de l'histoire des Noirs

En février, la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) souligne le Mois de l'histoire des Noirs avec une série de programmes et de ressources qui rendent hommage au patrimoine noir et reconnaissent la valeur historique et les contributions contemporaines d'activistes et d'artistes noirs de partout dans le monde. Le président indique que pour l'occasion, il y aura diffusion en direct de programmes éducatifs et culturels pour les personnes de tous âges, et la présence d'influenceurs locaux sur le compte Instagram pour ados de la BPO, pour présenter les ressources de la collection. Le public est aussi invité à consulter le site Web pour voir les billets de blogue et les listes de lecture pour tous les âges, afin de se familiariser avec l'histoire des Canadiens noirs et leur contribution à notre vie culturelle.

Semaine de la liberté d'expression

Pour souligner cette semaine importante pour les bibliothèques publiques, qui se déroule du 20 au 26 février, les succursales installeront des présentoirs de livres controversés.

La BPO publiera aussi un billet de blogue et des suggestions de lecture sur les livres interdits, et le rôle de premier plan que jouent les bibliothèques pour donner accès à une diversité d'information et de points de vue. Le président mentionne que les membres du personnel présenteront leur liste des contestations relatives à la liberté intellectuelle pour l'année dans le cadre de la réunion.

Journée de l'alphabétisation familiale

La Journée de l'alphabétisation familiale (27 janvier) vise à sensibiliser la population canadienne à l'importance de la lecture et des autres activités en lien avec la littératie à faire en famille. Le président indique que la BPO a collaboré avec l'auteur et illustrateur ottavien Timm Holmes pour concevoir un sentier de contes unique et original « dont vous êtes le héros ». Le sentier de contes en morceau virtuel correspond parfaitement au thème de la Journée de l'alphabétisation familiale de cette année : « Apprendre en plein air! » Les familles pouvaient ainsi regarder ou écouter le conte dans le confort de leur foyer, ou même le faire jouer sur leur appareil mobile tout en allant marcher. La bibliothèque a aussi présenté les nombreuses ressources favorisant l'alphabétisation familiale, comme Tumblebooks et hoopla, et proposé l'« Heure du conte à emporter », pour que les familles puissent recréer la magie des contes à la maison.

Congrès annuel de l'Association des bibliothèques de l'Ontario

Le président souligne, outre les présentations de nombreux membres du personnel de la BPO au congrès annuel de l'Association des bibliothèques de l'Ontario, la présence de M. King, qui a animé une table ronde sur Ādisōke, et de la vice-présidente, à titre de membre de la Fédération des bibliothèques publiques de l'Ontario. Il précise que cette dernière fera un compte rendu à la réunion de mars.

MOTION N° OPL 20220208/2

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa prenne acte du mot du président.

ADOPTÉE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nouvelles de la BPO

D'entrée de jeu, Danielle McDonald, directrice générale, indique que le premier mois de 2022 n'a pas été simple. L'explosion du variant Omicron a mené à des restrictions provinciales et à une pénurie de personnel, qui ont obligé la BPO à réduire ses heures d'ouverture. Peu de temps après, des succursales de la BPO ont dû fermer pendant une journée en raison d'une importante chute de neige. Enfin, plus récemment, les succursales Centrale et Rideau ont dû être fermées, le centre-ville étant paralysé par les manifestations de camionneurs. M^{me} McDonald remercie le personnel et les membres du C.A. pour leur aide et leur contribution devant ces difficultés, de même que les clients pour leur patience. Pour terminer, elle se dit attristée par le décès de John Curry, rédacteur en chef du *Stittsville News*, résident de longue date du quartier Stittsville-Goulbourn et fervent supporteur de l'Association des amis de la Bibliothèque publique d'Ottawa (AABPO). Elle rappelle que le C.A. de la BPO lui avait remis l'Ordre de l'amitié en mai 2011 pour souligner le soutien exceptionnel qu'il a apporté aux succursales Stittsville, Munster et Richmond. Il laissera un grand vide.

Prix pour l'avancement de la technologie de l'Ontario Library and Information Technology Association

M^{me} McDonald est heureuse d'annoncer que la BPO a reçu le prix pour l'avancement de la technologie de l'Ontario Library and Information Technology Association (OLITA) pour son programme de prêt de Chromebook. C'est Courtney Mellor qui a accepté le prix la semaine dernière, lors de la Super Conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario. M^{me} Mellor a dirigé les activités de développement communautaire de la BPO durant la pandémie. En collaboration avec des collègues des Services technologiques et des succursales, elle a coordonné la distribution des Chromebook et des bornes Wi-Fi afin de répondre aux besoins technologiques des populations les plus vulnérables, tissant de solides liens avec des partenaires de secteurs à haut risque de la ville. M^{me} McDonald félicite Courtney et les nombreux employés qui ont participé à cette indispensable initiative.

Fermeture le Jour de la famille

M^{me} McDonald rappelle que la BPO et ses succursales seront fermées le 21 février 2022 pour souligner l'importance de la famille, qu'elle soit biologique ou choisie, et de la vie familiale pour chaque personne et communauté.

Cadeau de remerciement

M^{me} McDonald note qu'en décembre 2021, le personnel de la BPO a reçu une magnifique attention de Kathleen Kot, une cliente. Cette dernière a dit qu'elle a eu la chance, avant la pandémie, d'apprendre à utiliser la découpeuse laser de l'Espace Imagine de la succursale Nepean CentrepoinTE. Avec ses nouvelles habiletés, elle a créé une œuvre intitulée « The Queen's Gates » (*La Porte de la reine*), une peinture de l'édifice du Parlement, avec la Porte de la reine à l'avant-plan, dans un cadre de bois. L'image laser de la Porte et le cadre ont été faits avec la découpeuse laser, et M^{me} Kot s'estime chanceuse d'habiter dans une ville où elle peut accéder à ce type de technologie, sans compter la multitude d'excellents programmes et services de la bibliothèque. M^{me} McDonald remercie M^{me} Kot pour sa charmante œuvre, et précise que celle-ci orne désormais les murs de l'Espace Imagine de la succursale Nepean CentrepoinTE.

MOTION N° OPL 20220208/3

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa prenne acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉE

PRÉSENTATIONS

1. ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA (AABPO)

Sarah Macintyre, gestionnaire de programme, Conseil d'administration et Services stratégiques, fait une présentation concernant les changements survenus au sein du conseil d'administration de l'AABPO, prenant soin de nommer les membres dévoués qui y siègent bénévolement, et qui ont dû gérer les difficultés engendrées par la pandémie dans les dernières années. (*La présentation est conservée au bureau de la directrice générale.*) Elle se réjouit du don de l'AABPO d'une somme de 35 000 \$ reçu le 31 janvier 2022, mentionnant à quel point la BPO a été privilégiée, puisque l'organisme donnait régulièrement plus de 250 000 \$ par année avant la pandémie. Considérant l'impact qu'a eu la pandémie sur les activités de l'AABPO et les épreuves qu'elle

a dû surmonter dans les dernières années, ce don est plus que généreux. Shari Hill, présidente de l'AABPO, prend brièvement la parole pour dire qu'elle adore donner de son temps à l'organisme parce qu'elle croit profondément à l'importance de soutenir les programmes et services de la BPO. M^{me} Hill souhaite que l'année 2022 soit meilleure.

Le président Luloff remercie les bénévoles pour leur ténacité et leur passion, et note que n'eût été la pandémie, la BPO aurait sans doute reçu un don historique. Il remercie l'AABPO au nom du C.A. pour son très généreux don, qui contribuera à enrichir la vie des clients de la BPO.

En l'absence d'autres questions ou commentaires, la présentation est REÇUE telle quelle.

MOTION N° OPL 20220208/4

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa prenne acte de la présentation.

ADOPTÉE

2. PLAN DE RELANCE COVID-19 DE LA BPO – DERNIÈRES NOUVELLES

Donna Clark, directrice des Opérations des succursales, fait le point sur le Plan de relance COVID-19 de la BPO. (*Présentation conservée au bureau de la directrice générale.*) Elle aborde le plan de reprise des services, qui tient compte de la sécurité du personnel et de la clientèle et des recommandations de Santé publique Ottawa, et s'harmonise aux orientations de la Ville d'Ottawa. Elle revient aussi sur la pénurie de personnel dans les succursales, à InfoService, et dans l'Élaboration des programmes. Elle précise que le recrutement progresse, mais que l'intégration connaît des retards (vu la pénurie de personnel chez les partenaires de services). Elle mentionne en outre les grands progrès accomplis, de nouveaux employés étant sur le point de commencer. Il est prévu que le recrutement se poursuive.

M^{me} Clark fait état du problème des clients qui ne portent pas de masque en succursale, ou le portent mal. Le nombre d'incidents varie d'une succursale à l'autre, mais la situation est volatile dans certaines d'entre elles. Depuis novembre 2021, on compte 20 rapports d'incident, dont ont découlé 13 expulsions. Le personnel continue de faire un suivi des incidents à chaque succursale pour favoriser le respect des règles. M^{me} Clark fait ensuite le point sur les progrès réalisés depuis novembre, et aborde les récentes réductions de services dans les succursales, de même que la prolongation des heures d'ouverture du kiosque. Elle présente ensuite un survol du projet visant à suspendre temporairement les services à différents arrêts du Bibliobus. Elle précise ceux où l'horaire sera modifié, ceux qui demeureront en service et ceux où les services seront interrompus. Elle note cependant que les services pourraient rapidement revenir à la normale si le nombre d'employés de ce département augmente. Enfin, elle aborde le plan de reprise et d'élargissement des services qui s'échelonnara de février à juin, notamment le retour aux horaires habituels, l'amélioration de l'accès aux Chromebook et aux ordinateurs, l'ouverture d'espaces créatifs, le prêt des laissez-passer pour les musées et les programmes en personne, là où c'est possible.

Le président Luloff indique que la situation est difficile pour les membres de la haute gestion et du personnel qui doivent travailler plus d'heures et composer avec un effectif amputé. Il salue l'arrivée de nouveaux employés à la BPO durant

cette période difficile. Il remercie aussi la vice-présidente Fisher et M. Brockington, qui siègent au comité spécial sur la COVID-19, pour leur soutien et leurs précieux conseils.

La vice-présidente demande des clarifications sur les incidents relatifs au port du masque qui ont mené à 13 expulsions. M^{me} Clark précise que le terme « expulsion » est utilisé à l'interne, et fait référence au fait de demander à un client de quitter les lieux lorsqu'il a enfreint le Code de conduite des clients, ou refuse de se conformer à une directive du personnel, malgré des avertissements répétés. Elle explique le processus d'expulsion et fournit des exemples de pénalités avec leur durée.

M^{me} Meehan demande si la pénurie se fait surtout sentir dans les postes occasionnels et à temps partiel. M^{me} Clark répond qu'on l'observe aussi dans les postes à temps plein. Elle explique que si la BPO disposait habituellement d'une bonne banque d'employés occasionnels pour combler les lacunes, ce n'est plus le cas. Le problème de pénurie de main-d'œuvre pourrait s'expliquer par le nombre de démissions et le choix de certains employés de ne pas réintégrer leur poste. Elle parle du plan et des méthodes de recrutement instaurés par le personnel.

M^{me} Meehan mentionne que la pénurie de main-d'œuvre se fait sentir partout, et invite fortement le personnel à poursuivre ses efforts de recrutement. Elle dit qu'elle serait heureuse de publier des offres d'emploi dans son bulletin d'information. Le président Luloff est d'accord, et mentionne que les médias sociaux sont d'excellentes plateformes pour le recrutement.

Anna Basile, directrice des Services organisationnels, précise le nombre de postes vacants actuellement. Elle mentionne les difficultés liées au recrutement, notamment la nécessité de clarifier la formation requise. Elle indique que le personnel s'y affine actuellement, et que l'information sera prise en compte dans les initiatives de recrutement actuelles; les membres du Conseil municipal seront informés de ces dernières, et invités à participer aux efforts de recrutement en diffusant l'information auprès des résidents.

M. Brockington indique que le comité spécial a eu une bonne discussion sur le vaste éventail de postes disponibles. Par ailleurs, il demande si les clients ont été informés des changements d'horaire à venir aux arrêts du Bibliobus, ce que

confirme M^{me} Clark.

M. Brockington demande s'il serait possible de faire une rotation des services aux arrêts du Bibliobus si les problèmes de main-d'œuvre persistent à long terme. M^{me} Clark répond que le chef de service des Services parallèles a créé une matrice pour refaire le tracé des arrêts à proximité de façon à offrir des services au plus grand nombre possible. La priorité sera accordée aux arrêts les plus utilisés et ceux de quartiers défavorisés, et les arrêts situés dans un même quartier seront regroupés. Elle indique que le chef de service n'a pas le luxe de faire appel au personnel des succursales pour offrir les services, vu les compétences particulières requises pour travailler dans le Bibliobus. Lorsque l'effectif se sera stabilisé, il sera alors possible de rétablir les services.

En réponse à une question sur le degré de priorité accordée à l'embauche dans ce secteur, M^{me} Clark confirme qu'il s'agit en effet d'une priorité et explique les exigences du poste.

En l'absence d'autres questions, la présentation est REÇUE telle quelle.

MOTION N° OPL 20220208/5

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa prenne acte de la présentation.

ADOPTÉE

3. LISTE ANNUELLE DES CONTESTATIONS RELATIVES À LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE

Ann Archer, gestionnaire de programme, Gestion du contenu, présente la liste des articles contestés en 2021. Elle le fait à la présente réunion parce que la Semaine de la liberté d'expression a lieu en février (du 20 au 26) dans les bibliothèques canadiennes. Elle fait aussi un survol des processus de réexamen des articles de la BPO en 2021 et des demandes de réexamen depuis 2016. Elle

présente ensuite les articles en anglais et en français ayant fait l'objet d'une demande de réexamen en 2021 et explique les motifs invoqués. Elle note que pour chaque demande, les bibliothécaires de Gestion du contenu font des recherches, consultent les évaluations, vérifient si d'autres bibliothèques canadiennes possèdent l'article et si ce dernier fait l'objet d'une décision d'un tribunal fondée sur des motifs criminels. Elle parle de l'engagement de la BPO à l'égard de la liberté intellectuelle, une valeur fondamentale pour les bibliothèques que souligne la Semaine de la liberté d'expression, et lit la déclaration de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques sur la liberté intellectuelle.

Le président Luloff dit qu'il était au courant du statut de certains de ces articles, et saisit l'occasion pour tenter de mieux comprendre les motifs de leur contestation. Il estime qu'il est important de préserver la liberté intellectuelle, vu l'importance d'accéder à une diversité de contenus dans le monde polarisé d'aujourd'hui.

En l'absence d'autres questions, la présentation est REÇUE telle quelle.

MOTION N° OPL 20220208/6

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa prenne acte de la présentation.

ADOPTÉE

RAPPORTS

4. PLAN DE TRAVAIL DU C.A. DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA
OPLB-2022-0204

M. Brockington demande à la directrice générale de commenter les initiatives de sensibilisation dans les quartiers mal servis, particulièrement dans la foulée de la décision du C.A. du 30 novembre 2021 de répondre aux besoins des quartiers et populations vulnérables qui n'ont pas de succursale locale et qui

bénéficieraient des programmes et services de la bibliothèque. Il aimerait que ce point soit intégré au plan de travail 2022 du C.A. La directrice générale indique que le personnel utilisera les nouveaux fonds destinés à la sensibilisation cette année, et fera un compte rendu au C.A. M. Brockington mentionne que bien que le personnel se soit déjà mis à la tâche, le fait d'ajouter officiellement ce point soulignerait l'importance de la démarche. M^{me} McDonald précise que ce point relève moins du plan de travail du C.A. que de celui de la BPO, et accepte de l'intégrer à ce dernier. Elle indique que le personnel présentera un rapport au C.A. sur l'utilisation du fonds de 40 000 \$ destiné à la sensibilisation de la population.

En l'absence d'autres questions, le rapport est REÇU et ADOPTÉ tel quel.

MOTION N° OPL 20220208/7

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa :

- 1. prenne acte du rapport;**
- 2. approuve le plan de travail 2022 du C.A. (annexe 1);**
- 3. prenne acte du plan de travail 2022 de la BPO (annexe 2).**

REÇU et ADOPTÉE

M^{me} Brown quitte la réunion à 18 h 09.

*** POINTS À HUIS CLOS**

QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA SE RÉUNISSE À HUIS CLOS, CONFORMÉMENT À L'ALINÉA 16.1 (4) B) DE LA LOI SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, POUR DISCUTER DE L'ÉVALUATION DU RENDEMENT 2021 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET D'AUTRES SUJETS LIÉS À L'EMPLOI – SÉANCE À HUIS CLOS – DATE DE COMPTE RENDU : LE 8 FÉVRIER 2022. CES DISCUSSIONS NE SERONT PAS RENDUES PUBLIQUES PUISQU'ELLES PORTENT SUR DES RENSEIGNEMENTS PRIVÉS CONCERNANT UNE PERSONNE QUI PEUT ÊTRE IDENTIFIÉE.

La séance publique reprend à 20 h 42. La motion suivante est présentée au C.A. :

MOTION N° OPL 20220208/7

Motion de la vice-présidente Fisher :

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa :

- 1. prenne acte de l'évaluation du rendement 2021 de la directrice générale et du plan de 2022;**
- 2. approuve les recommandations confidentielles du comité spécial concernant le rendement de la directrice générale.**

N. B. : Les questions concernant l'évaluation du rendement 2021 de la directrice générale ne seront pas rendues publiques puisqu'elles portent sur des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée.

REÇUE et ADOPTÉE

Trois heures s'étant écoulées depuis la première séance à huis clos, le C.A. présente la motion suivante à 20 h :

MOTION N° OPL 20220208/9

Motion de la vice-présidente Fisher :

Conformément au paragraphe 35(4) du *Règlement sur les règles de procédure* du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa, que le président, lorsque trois heures se sont écoulées depuis le début prévu de la réunion, présente la motion suivante, sans possibilité de débat, de modification ou de motion procédurale : « *Y a-t-il lieu de prolonger la réunion d'une heure?* »

ADOPTÉE

AUTRE POINT À HUIS CLOS

Que, conformément à l'alinéa 16.1 (4) c) de la *Loi sur les bibliothèques publiques*, le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa délibère à huis clos de l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds relative à des projets de croissance et à des droits de propriété du C.A. – Séance à huis clos – Date de compte rendu : 8 février 2022.

La séance publique reprend à 20 h 42. La motion suivante est présentée au C.A. :

MOTION N° OPL 20220208/10

Motion de la vice-présidente Fisher :

Que le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa prenne acte des renseignements concernant les projets de croissance et droits de propriété du C.A..

ADOPTÉE

Lors de la séance à huis clos, il n'y a eu aucun vote ni aucune décision.

M. Begg et M^{me} Meehan quittent la réunion à 20 h 41.

LEVÉE DE LA SÉANCE

MOTION N° OPL 20220208/11

Il est résolu que la réunion du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa soit levée à 20 h 45.

Président

Secrétaire